



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insuffisance rénale

Question écrite n° 33872

Texte de la question

Mme Nicole Ameline attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de la prise en charge du traitement des personnes sous dialyse. Compte tenu des différents traitements existants, et des coûts plus ou moins importants de chacun d'eux, il serait intéressant de faire procéder à une comparaison de leurs résultats. Elle lui demande si la mise en place d'un registre recensant les malades insuffisants renaux et évaluant les résultats, en fonction des traitements, y compris la transplantation, est envisageable.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Ameline](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33872

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 1999, page 4799

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)